

CEFORMA  
35 Rue de Cerdagne  
66000 Perpignan  
France

## Stage Mise en Sécurité - Loi ALUR - 7,0 heures

### NATURE DE L'ACTION

Action d'adaptation et de développement de compétences

### PRE REQUIS

Connaître les règles fondamentales des installations électriques dans les logements d'habitation.

### OBJECTIF

A l'issue de la formation chaque stagiaire connaîtra la réglementation relative à la mise en location des logements existants dont l'installation électrique a plu de 15 ans, et seront capables d'identifier et de formaliser dans un rapport (le PASS) les défauts de sécurité à corriger dans le cadre de la mise en sécurité.

### FORMATEUR

Thierry Gosalves

### SUIVI ET EVALUATION

QUIZ en cours de formation QCM de validation des acquis en fin de session.

### DATE/DUREE/HORAIRES

du 14/11/2024 08:30 au 14/11/2024  
17:00 pour 7,0  
heures de formation

### DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS

### INSCRIPTION

4 semaines avant la formation

### DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J-5 avant la formation

### LIEU

Maison de l'Artisan - 35 Rue de Cerdagne  
66000 Perpignan

### COUT DE LA FORMATION

315,0

### PROGRAMME

#### PUBLIC VISE

Installateurs électriciens et techniciens intervenant dans la rénovation des installations électriques existantes.

#### MOYENS PEDAGOGIQUES

Animation PowerPoint, Support stagiaire, Rapport PASS, Paperboard, Vidéo Projecteur

#### MATERIEL NECESSAIRE

Matériel de prises de notes

#### CONTENU PEDAGOGIQUE

Règlementation liée à la location des logements existants :

- Loi ALUR - Obligation d'un état de l'installation électrique
- Equivalences attestation CONSUEL - Rapport de diagnostic
- Opportunité pour les professionnels
- Exigences minimales (6 points de sécurité)

Responsabilité des acteurs

- Responsabilité conjointe - Bailleur / Occupant / Installateur électricien
- Mise en sécurité / Mise en conformité
- Mesures compensatoires

Aspects théoriques - Grille d'évaluation PASS\*

Présentation du rapport PASS

Exigences techniques minimales

- Appareil général de commande et de protection
- Protection différentielle à l'origine de l'installation de sensibilité adaptée aux conditions de mise à la terre
- Dispositifs de protection des circuits adaptés à la section des conducteurs
- Respect des règles dans les salles d'eau, liaison équipotentielle / zones de sécurité
- Elimination de tous les risques de contact direct avec des pièces sous tension, matériels vétustes, détériorés ou inadaptés à l'usage
- Conducteurs protégés par des conduits, moulures ou plinthes

Attestation de conformité CONSUEL

- Quand déposer une attestation de conformité ?
- Quelle attestation de conformité ? Pour quelle installation ?
- Comment la remplir ? Son utilisation pour une "mise en sécurité"

Qualification professionnelle

- QUALIFELEC : mention SEH, Sécurité Electrique Habitat

Cas particuliers : installations diverses, piscine privée

CEFORMA  
35 Rue de Cerdagne  
66000 Perpignan  
France

\*PASS, un nouvel outil objectif d'aide à la détermination des justes travaux à réaliser

Nos formations sont accessibles à tous. L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe "CPF" apparaît alors sur lesdites formations. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation "accessible" aux personnes handicapées. Notre référent Handicap est à votre disposition et procédera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.